## VOTE QUORUM : 300 Nombre de délégués : 598 Votants : 42 Présents : 40 Pouvoirs : 2 Pour : 42 Abstention : 0 Contre : 0

## COMITE SYNDICAL du SIED 70

## des 02 et 09 avril 2025

Dates de convocation: 10 mars et 3 avril 2025

## **DELIBERATION N°8**

OBJET: Compte Administratif 2024 du budget « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin »

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 2 avril dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pas pu valablement délibérer à cette date.

Le Comité syndical procède à l'examen du compte administratif du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2023 sont les suivantes :

SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	188 249,39 €
Recettes	139 183,45 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	314 289,07 €
Recettes	174 728,48 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) CONSTATE les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion ;
- 2) RECONNNAIT la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

- dépenses d'investissement :

0€

- recettes d'investissement :

75 607,32 €

- 3) ARRETE le compte administratif 2024 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un déficit global de clôture de 188 626,53 €.
- PJ : Compte administratif 2024 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin »

Pour extrait conforme Le Président.

Jean-Marc JAVA

REÇU EN PREFECTURE le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-070-257004366-20250409-DELIB8CS040